

L'Écho des Musettes

Votre bulletin municipal

Janvier 2024 n° 31

www.cuis.fr

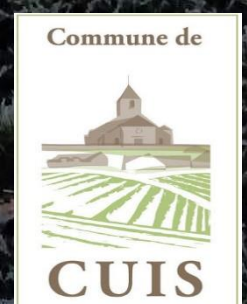
Compte-rendus des conseils municipaux

Le groupe scolaire Cramant-Cuis

Les activités du Comité des Fêtes

et des Familles rurales

Rubrique passion : l'Écriture



EDITO :

Madame, Monsieur,

Les travaux de voirie rue de la République et rue du Général Leclerc ont enfin été finalisés malgré les retards occasionnés par les effacements de réseaux ; à cette occasion un aménagement a été réalisé, il permet d'avoir un empiètement réduit sur la voirie devant les bennes à verres en stationnant en partie sur la plateforme bétonnée.

Le remplacement, de la moitié des éclairages publics par une nouvelle version led, prévu en 2023 a également pris du retard mais devrait être finalisé au 1^{er} semestre. Ce changement programmé explique pourquoi un certain nombre de luminaires hors service n'ont pas été réparés afin de limiter les couts d'intervention mais aussi parce que, trop vétustes, les précédentes réparations n'ont pas permis de les maintenir dans un état de fonctionnement durable. D'autres mesures d'économie d'énergie pour les bâtiments communaux sont toujours à l'étude.

Nous essayons d'améliorer la situation qui est déplorable au niveau du tri des déchets pour le cimetière : à cet effet, nous avons souscrit un contrat avec la communauté d'agglomération pour 2 poubelles de tri qui devraient permettre de respecter les consignes en vigueur.... Mais malheureusement le tri citoyen n'est pas, pour l'instant, à la hauteur.

Le conseil municipal et moi-même tenons à remercier les personnes qui ont fait des efforts de décoration dans le village pour les fêtes de fin d'année.

Concernant le projet de centrale d'enrobage à chaud (dite centrale à bitume) prévu sur le terroir de la commune de Monthelon, la position de refus unanime et motivée du conseil a été transmise, dans les délais légaux, au préfet. En toute transparence une copie de cette délibération est jointe en annexe.

En ce début d'année, les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et votre famille.

Le Maire, Patrick BUFFRY

Projet de développement d'Ecopôle de Champagne aux portes de Cuis

De nombreux concitoyens s'interrogent à propos du projet d'une centrale d'enrobage à chaud qui serait implantée à proximité du village ; voici un résumé de la situation telle que nous la connaissons au 18 décembre 2023.

Le projet :

La société « Ecopôle de Champagne » dont le dirigeant principal est M. POTHELET Nicolas a déposé une demande de permis de construire. Il souhaite développer davantage son site de stockage et de recyclage de gravats en bas des côtes de CUIS, situé sur le terroir de la commune de MONTHELON. Cette demande comprend une centrale à béton, une zone de collecte des déchets plastiques, un site de broyage et de compostage de déchets verts ainsi qu'une centrale d'enrobage à chaud, aussi appelé centrale à bitume. Une installation de lavage des roues des camions avant leur sortie du site est aussi envisagée. Enfin, le projet prévoit un volet « paysager » avec des merlons de terre et des arbres pour en réduire l'aspect inesthétique.



Le cadre administratif :

L'ensemble de ces installations, ouvrages et travaux situés dans une même zone répondent à la norme « **installations classées pour la protection de l'environnement** », autrement dit ICPE.

Les ICPE sont régies par le livre V du Code de l'Environnement et concernent toute exploitation industrielle ou agricole susceptible d'engendrer des risques de pollution ou des nuisances, menaçant notamment la sécurité et la santé des riverains. Elles sont alors listées dans la nomenclature des installations classées, établie par décret en Conseil d'Etat, en fonction de la nature de leurs activités ou des substances qu'elles stockent et utilisent.

Les ICPE sont soumises à deux procédures distinctes pour leur construction et leur mise en œuvre : demande de permis de construire et demande d'autorisation d'exploiter une ICPE.



Où en sont ces demandes au 18 décembre 2023 ?

PERMIS DE CONSTRUIRE	DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE ICPE
<p>L'étude du permis de construire a été instruite par les services de l'urbanisme de la « communauté d'agglomération EPERNAY coteaux et plaine de champagne » sans avis défavorable.</p> <p>Le permis de construire a été accordé par M. le maire de Monthelon, assorti de diverses prescriptions le 27 juillet 2023. Il indique entre autre que les travaux ne peuvent être exécutés avant l'arrêté d'enregistrement ICPE par M. le préfet de la marne.</p>	<p>Le dossier de demande d'enregistrement ICPE est en cours d'instruction par les services préfectoraux.</p> <p>Une consultation publique a eu lieu pendant les vendanges 2023. Elle est désormais close.</p> <p>Les conseils municipaux des communes autour du projet ont été légalement appelés à donner leur avis sur cette demande d'exploitation. Plusieurs de ces communes ont émis un avis défavorable principalement en raison des risques liés à la centrale d'enrobage à chaud.</p>

Quel est l'avis du conseil municipal de CUIS ?



Après examen des documents fournis par le demandeur, au regard d'un certain nombre d'informations ne semblant pas en cohérence et du manque d'éléments factuels, le conseil municipal de CUIS a délibéré et émis un AVIS DEFAVORABLE motivé qui a été adressé au préfet. Cet avis est consultable sur le site « cuis.fr ».

Le conseil municipal estime donc que le dossier manque d'éléments factuels. Il ne suffit pas d'affirmer une absence de nuisances pour qu'elle soit effective mais il faut l'étayer par des éléments concrets, ce qui n'est pas le cas dans le dossier, consultable sur : <https://www.marne.gouv.fr/index.php/Publications/Consultations-publiques/ECOPOLE-DE-CHAMPAGNE>

Que s'est-il passé ces dernières semaines ?

Des maires, des élus et des citoyens ont fait part de leurs inquiétudes vis-à-vis de ce projet.

La société POTHELET a présenté son projet au public à la mairie de MONTHELON le 15 novembre à 18h30.

Indépendamment, des citoyens (le collectif du Marais) se sont organisés pour s'opposer à ce projet. Ils interviennent auprès des élus, des opérateurs économiques et des médias, distribuent des tracts et ont lancé une pétition en ligne.

Ils ont également organisé une réunion publique à la salle des fêtes de MOUSSY le jeudi 7 décembre à 19h00 ; etc.

Suite aux retours et sollicitations de maires et d'élus inquiets de ce projet, le préfet a prolongé de 2 mois le délai de la procédure d'instruction, requis l'avis d'autres communes impliquées et demandé un suivi à la sous-préfète d'EPERNAY.



Le prolongement du délai d'instruction est une option existant dans la procédure normale d'enregistrement d'une ICPE et ne préjuge en rien de la décision finale qui sera rendue le 20/02/2024.

Etat civil

Mariage

Sébastien CHOUTEAU et Laëtitia VION, le 15 juillet 2023
Sébastien BOURMAULT et Maeva BARASSIN, le 05 août 2023

Mairie

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie aux horaires ci-dessous :

Tél : 03 26 59 78 60

Email : mairie.cuis@wanadoo.fr

	Sans rendez-vous
Lundi	10 h 00-12 h 30/ 13 h 30- 17 h 30
Mardi	10 h 00 – 12 h 30
Jeudi	10 h 00 – 12 h 30
Vendredi	10 h 00 – 12 h 30

Nouveaux arrivants

Bienvenu(e)s dans notre village !

N'hésitez pas à aller à la rencontre de vos voisins !

Passez à la mairie pour toutes vos préoccupations !

Visitez le site « cuis.fr » et télécharger l'application « Civox »

Faites-vous connaître !

Recensement militaire



Dans le mois qui suit leurs 16 ans, les jeunes gens (fille et garçon) de la commune de Cuis doivent se faire recenser afin d'être convoqués à leur journée d'appel et de préparation à la défense.

Se présenter en mairie avec la carte nationale d'identité et le livret de famille des parents.

Ce document est exigé pour le passage de tout examen et du permis de conduire.

Renouvellement des pièces d'identité



Vous êtes **majeur** et la date de validité de votre carte nationale d'identité est **prochainement dépassée** ou l'est déjà ?

La demande de renouvellement de la carte d'identité est **gratuite**, à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.

Le délai de fabrication dépend de la période de la demande. Il faut compter plusieurs semaines et, à l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande sur le site de l'ANTS : Agence nationale des titres sécurisés. La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier.

Rappel : Les cartes nationales d'identité et les passeports se font à Epernay, Vertus ou Tours sur Marne.

Il faut prendre rendez-vous au préalable sur le site de la mairie où vous désirez faire la démarche.

Elections

Le calendrier des élections prévoit les Elections Européennes :

- le dimanche 09 juin 2024

➤ Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite. Inscrivez-vous avant LE 03 MAI 2024.



Rappel des consignes de tri au cimetière

Afin d'éviter cela :



Merci de respecter les consignes de tri suivantes :

Dans les poubelles rondes, uniquement :

- Plantes et fleurs fanées (sans les pots et films plastiques)
- Gerbes naturelles
- Feuilles
- Terre



Dans la poubelle des ordures ménagères, uniquement :

- Pots et vases cassés (vidés de leur contenu)
- Films plastiques
- Rubans
- Fleurs artificielles
- Plaques



Résumé du conseil municipal du 4 septembre 2023

- ➔ Suite à l'effondrement de l'installation d'écoulement des eaux sur la traverse Cuis-Grauves, le conseil municipal accepte l'aménagement de deux caniveaux en U bétonnés pour un montant de 5964€ TTC.
- ➔ Le Maire informe le Conseil Municipal de la convocation de la sous-préfète d'Épernay concernant le paiement des frais de fonctionnement scolaire et la suppression du surveillant accompagnant les élèves lors des trajets de bus.

Résumé du conseil municipal du 23 octobre 2023

- ➔ Désignation d'un correspondant incendie et secours : Catherine Leclert.
- ➔ Suite à la réunion avec la sous-préfète portant litige sur les frais de scolarité de la commune de Cuis au groupement scolaire Cuis-Cramant, il a été décidé le paiement provisoire des titres impayés sur une base de 800€/élève pour les exercices 2020 à 2022.
- ➔ Approbation de divers travaux de maçonnerie sur la commune : remplacement d'un appui de fenêtre à la mairie, causant des infiltrations ; reprise d'un socle poteau en bois à la salle des fêtes ; scellement d'une grille de caniveau dans les vignes.
- ➔ Monsieur Lardenois est toujours en arrêt. Une personne sera recrutée pour son remplacement en 2024 durant une période d'environ 6 mois.

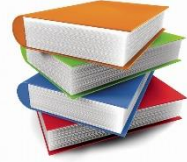
Résumé du conseil municipal du 06 novembre 2023

- ➔ Après interpellation et questionnements de nombreux administrés, le conseil municipal donne un avis défavorable à la demande d'exploitation d'une plateforme multi activité sur le territoire de la commune de Monthelon présentée par la société Ecopole de Champagne.

L'intégralité des procès-verbaux du conseil municipal est consultable sur le site « Cuis.fr »



Bibliothèque



La bibliothèque est ouverte tous les samedis après-midi de 14 h à 16 h.

Des achats de livres neufs (Prix Goncourt, Fémina, Médicis, Renaudot ...) sont à l'étude.

Les derniers livres de Daniel Lemaire et de Didier Michel (voir rubrique : Passion) sont exposés.

Nous rappelons que les prêts sont totalement gratuits.

Des cours ou du soutien informatique vous sont proposés.
Vous pouvez venir avec votre propre ordinateur ou utiliser le matériel mis à disposition.



Des bénévoles vous accueilleront avec plaisir.
Un café, des biscuits et des chocolats vous seront offerts.

Régulièrement, des joueurs font des parties de jeux de société alors venez les rejoindre.

Nous remercions les donateurs mais nous ne pouvons plus recevoir d'autres livres car les étagères en sont pleines !

Restez informés !

Site Internet

Depuis trois ans maintenant, la commune propose un site internet : ***cuis.fr***
La création du site date du 12 février 2020.
Plus de **24 500 visiteurs** ont consulté les pages en date du 15/12/2023 !
Le succès de ce site n'est plus à démontrer.



Vous pouvez retrouver les archives des procès-verbaux des réunions du Conseil municipal et les derniers exemplaires de l'Echo des musettes.
L'affichage municipal est également édité.

Les associations (Comité des fêtes, Familles Rurales, les Amis des Ecoles Cramant Cuis ...) publient leurs événements.

Une page dédiée aux annonceurs est également présente.
Des mises à jour régulières y sont effectuées.

Pour toute suggestion, adresser un mail à : thierryfaupin51@gmail.com.

CiVox

INDISPENSABLE !

→ **Toute l'actualité de votre village en temps réel.**

Par le biais de l'application CiVox, la mairie vous informe des dernières actualités (transport, démarches administratives, manifestations sportives ou culturelles...)

→ **Des services de signalement.**

Signalez un problème via l'application (nom de la rue, photo, commentaires)

Une application gratuite téléchargeable sur votre mobile.

A utiliser sans modération !



Vente de pain au village !

Depuis quelques mois vous entendez régulièrement une voiture klaxonner.

C'est la Maison Grella (3 rue Thiercelin Parrichault à Epernay) qui vend le pain à domicile !

maisongrella@bbox.fr



La vente directe de pain sans précommande a lieu tous les jours **sauf le vendredi**.

Entre 20 et 30 baguettes sont vendues ainsi quotidiennement dans notre village.

Mme Grella livre le pain dans l'esprit de rendre service aux personnes notamment âgées ou sans moyen de locomotion.

Amis vigneron, pensez à lui passer vos commandes lors des vendanges, vous pérenniserez ainsi son passage au village.

Mme Grella remercie la municipalité et les associations pour les commandes passées et futures.

Pour les **commandes particulières** (pâtisseries, pains particuliers, grosse quantité ...), vous pouvez téléphoner au **03 26 55 31 04** ou **06 15 85 40 08**. La Maison Grella distribue aussi le pain dans d'autres villages (Morangis, Monthelon, Chavot, Courcourt).

Vous pouvez retrouver la boulangerie au marché St Thibault à Epernay le samedi (voir photo).

Le coin des lecteurs

Les Piliers de la terre

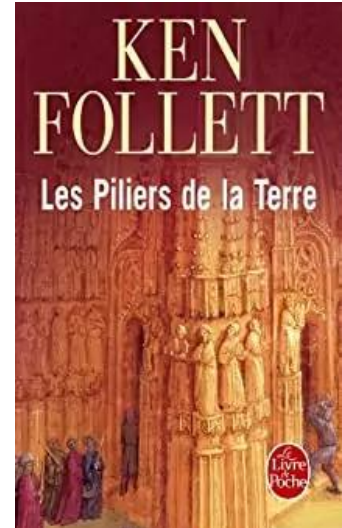
Ken FOLLETT

Résumé :

Dans l'Angleterre du XIIe siècle ravagée par la guerre et la famine, des êtres luttent pour s'assurer le pouvoir, la gloire, la sainteté, l'amour, ou simplement de quoi survivre.

Les batailles sont féroces, les hasards prodigieux, la nature cruelle.

La haine règne, mais l'amour aussi, malmené constamment, blessé parfois, mais vainqueur enfin quand un Dieu, à la vérité souvent trop distraite, consent à se laisser toucher par la foi des hommes.



Au revoir là-haut

Pierre Lemaitre

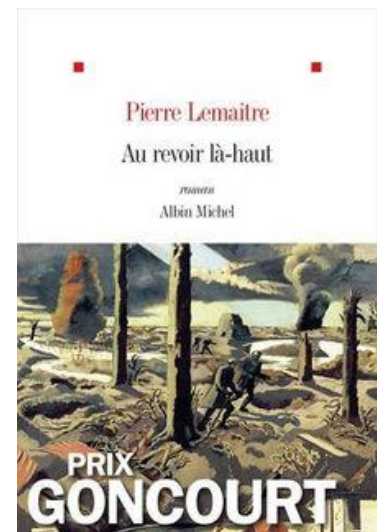
Résumé :

1919, au sortir de la guerre, la société française peine à ménager une place aux anciens poilus devenus encombrants, et les trafics les moins glorieux vont bon train.

Albert Maillard, modeste comptable a sauvé la vie d'Édouard Péricourt, jeune fils de bonne famille, juste avant la fin des combats.

Édouard, gueule cassée, refuse de reprendre contact avec les siens et imagine une gigantesque arnaque aux monuments aux morts pour tenter de se projeter dans une vie nouvelle, ailleurs.

Inspiré de faits réels.



Fêtes et Cérémonies

11 novembre 2023



Ce samedi 11 novembre 2023, la commune de CUIS a rendu hommage aux victimes de la Grande Guerre mais pas seulement.

Une gerbe a d'abord été déposée au pied du monument aux morts en présence du porteur de drapeau de l'Amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord puis Monsieur Patrick BUFFRY, Maire de Cuis, a lu le discours de Sébastien LE CORNU, Ministre des Armées.

Le 11 novembre de cette année avait une saveur particulière, à plusieurs titres.

Rassemblés devant le Monument aux morts, nous nous sommes souvenus de tous ceux qui sont tombés pour la France. Le premier allumage de la flamme du souvenir, il y a cent ans, en 1923, par André MAGINOT a été évoqué ainsi que des événements marquants de la seconde Guerre mondiale comme lorsque les lycéens et les étudiants de Paris ont fait de la flamme un symbole de la résistance en 1940, ou encore le 11 novembre 1943 lorsque les résistants de l'Ain ont devancé la libération en défilant dans Oyonnax.

L'adjudant-chef Nicolas LATOURTE, le sergent-chef Baptiste GAUCHOT et le sergent-chef Nicolas MAZIER, les soldats morts pour la France en 2023 ont été cités.

Un vin d'honneur a ensuite été offert aux personnes présentes dans la bibliothèque, à la mairie.

La flamme du souvenir



André MAGINOT



Groupement scolaire Cramant-Cuis

Résumé du conseil d'école du 20 octobre 2023

Effectif : 66 enfants contre 71 l'année dernière

2 classes à 3 niveaux : les 3 niveaux de maternelle ensembles et CP + CE1 + CE2

1 classe à 2 niveaux : CM1 + CM2

Plan de prévention « Non au harcèlement de l'école, » a été remis à jour ; il s'articule toujours autour de quatre points : prévenir (anticiper), informer/communiquer (avec les parents et les familles), mieux prendre en charge, mobiliser les partenaires.

Le Plan Vigipirate est passé au niveau « Urgence Attentat ». Les accès sont donc fermés à clé.

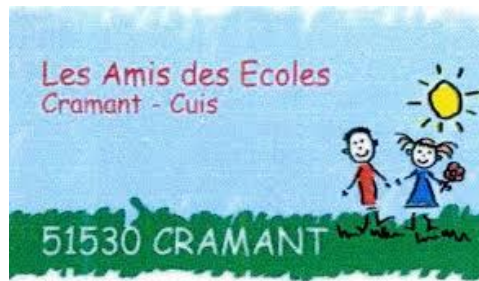
Un exercice de type attentat-intrusion a été programmé au mois de décembre.

Les classes de PS-MS-GS et de CP-CE1-CE2 projettent d'assister à une pièce de théâtre au Salmanazar.

Le grand projet de l'année n'est pas un voyage scolaire mais l'implantation du Cirque Rubis à Cramant : du lundi 29/01 au vendredi 02/02, les élèves participeront à « l'école du cirque » avec l'apprentissage de l'Histoire du Cirque, l'initiation à de nombreuses activités et la préparation de numéros qui donneront lieu à une représentation publique à la fin de la semaine.

Pour les CM1 et CM2, projet de sensibiliser les élèves au devoir de mémoire à travers une fresque qui retrace la vie d'Irena Sendler, une polonaise qui a sauvé plus de 2 500 enfants juifs en les faisant sortir du Ghetto de Varsovie.

Un projet de restructuration de l'école est en cours. Les travaux ne débuteront pas avant le mois de juillet.



L'association des amis des écoles a proposé différentes manifestations **en 2023** :

Tout d'abord pour fêter le nouvel an chinois, un repas chinois à emporter a été proposé avec le café de Cramant. Tout le monde s'est régalé.

En mars un moment très apprécié des enfants a été la boum qui a été organisée. Ils ont pu s'amuser et danser pendant 2h. La journée s'est terminée par une petite restauration appréciée par petits et grands.

Une vente de tickets de tombola a également eu lieu, merci aux habitants de Cuis d'avoir acheté des tickets.

Le traditionnel marché aux fleurs a eu lieu en mai et a embelli tous les jardins avec également un large choix de plants de légumes.

Le soleil était au rdv pour notre superbe randonnée pédestre et VTT proposant différents parcours. Les participants étaient heureux de pouvoir découvrir de beaux paysages ensoleillés et de pouvoir profiter d'une restauration et buvette après un bel effort.

La fin d'année scolaire s'est terminée par la kermesse en extérieur avec une belle ambiance karaoké.

Depuis la rentrée, l'association a continué à enchaîner les différentes manifestations.

La broc'enfant a eu un grand succès au mois de novembre et a compté un grand nombre d'exposants et de visiteurs.

La fin d'année a été intense avec un stand sur le marché de Noël de Cramant où calendriers de l'avent, mugs chocolat chaud, crackers, couronnes... ont pu être vendus grâce à la participation des enfants et de leurs parents.

Merci aux habitants de Cuis pour leur fidélité à l'achat de sapins de Noël proposés par l'association.

Pour finir l'année dans la joie, un spectacle de Noël a eu lieu pour les enfants avec venue du père Noël, cadeaux et papillotes.

Plusieurs évènements sont déjà prévus pour **l'année 2024** :

- 10 février 2024 : une boum déguisée pour les enfants
- Vente de tickets de tombola
- Repas à emporter avec le café de Cramant
- 7 avril 2024 : randonnée pédestre
- 4 mai 2024 : marché aux fleurs
- Juin : kermesse

La communication vous sera diffusée via les flyers, Ci-Vox et sur le site du village (*Cuis.fr*)

Travaux dans notre village

Travaux au croisement de la rue des noyers et de la rue du Général Leclerc

Des travaux au croisement de la rue des noyers et de la rue du Général Leclerc, juste en face de la salle des fêtes, ont été entrepris pour restaurer les bordures de trottoir, dégradées par des camions qui tournaient trop sec dans le virage.

Le Champagne Pierre Gimonnet et Fils a donné à la commune plusieurs mètres carrés au bout de leur terrain afin de pouvoir aménager le virage. Nous les en remercions.

De gros IPN ont été ancrés dans le sol. Ils maintiendront à terme une barrière de sécurité.

Avant



Pendant



Enrobage terminé et plantations réalisées



Il restera encore le rail de sécurité à installer.

Enrobage rue du Général Leclerc suite à divers travaux réalisés au printemps 2023

Des travaux d'enfouissement des réseaux électrique et télécom rue du Général Leclerc ont été réalisés au printemps 2023. En parallèle, des bordures de trottoir ont été posées le long de la vigne au champagne Michel. L'enrobage a été réalisé début novembre, en même temps que ceux indiqués ci-dessus.

Avant enrobage



Travaux terminés



Travaux sur la route communale Cuis-Grauves

Suite à l'érosion progressive puis l'effondrement récent de la zone de captage des eaux pluviales, sur la route communale Cuis-Grauves, un peu plus loin que la cabane à droite, il avait été décidé par le conseil municipal de le rénover et de le sécuriser.

Pose de caniveaux mi-octobre.

Les plaques et grilles de sécurité ont été posées et ancrées début novembre.

Avant



Une fois terminé



Rubrique : Passion !!!



L'écriture ...

Parmi tous les Beaux-Arts, l'écriture est celle qui exerce le plus l'imagination. L'écriture est un art unidimensionnel (seuls les mots sont exprimés) pourtant elle crée une réalité multidimensionnelle dans l'esprit des lecteurs.

Nous ouvrons un livre, tournons les pages ; nos yeux découvrent les mots formant des phrases comme les perles un collier. Ces phrases assemblées deviennent des pages, des chapitres ... un livre.

Le toucher et l'odeur du papier, des caractères d'imprimerie, de la reliure ravivent nos sens et mettent en éveil nos esprits.

Ces mots écrits par les écrivains nous transportent dans des mondes que seules nos âmes peuvent explorer ; la suggestion de l'écrit nous ramène à nos histoires personnelles et à nos souvenirs.

Nous avons la chance d'avoir dans notre village des personnes qui consacrent une partie de leur temps à l'écriture. Daniel Lemaire et Didier Michel ont bien voulu échanger sur leur passion durant un certain après-midi de décembre.

Ils ne veulent pas être cités comme écrivains car le nombre de livres qu'ils ont écrits leur semblent trop réduit pour être comparé aux auteurs que nous connaissons tous. Modestement, ils préfèrent se décrire comme romancier ou « raconteur » d'histoires.

Écrire, c'est avant tout transmettre des émotions (amour, haine ...) à travers des vies et des aventures.

Un travail de documentation (recherches sur internet, bibliothèques, librairies ...) est nécessaire pour étayer le récit. L'auteur se cultive ainsi lors de l'élaboration de son ouvrage.

Écrire c'est avant tout un plaisir où l'imagination et les ressources intellectuelles sont sans cesse sollicitées.

Daniel et Didier sont des lecteurs assidus (œuvres classiques ou contemporaines), l'histoire (le fond) et les tournures des phrases (la forme) sont les qualités premières d'un ouvrage. L'écrivain Pierre Lemaitre est particulièrement apprécié.

Malgré le cinéma, la télévision et les réseaux sociaux, Daniel pense que le livre a encore un avenir. Déambuler dans une bibliothèque ou une librairie reste et restera toujours un plaisir. Didier semble dubitatif, l'école et les parents ne font pas suffisamment l'effort de donner aux enfants le goût de la lecture.

Didier aime surtout lire pour apprendre (romans historiques, essais politiques). Daniel après avoir lu de nombreux ouvrages historiques se consacre maintenant à la lecture de romans.

Adolescent, Daniel aimait écrire (des débuts de romans jamais terminés ...), Didier développait l'imagination en recherche de la transmission de l'émotion (sculpture, peinture...).

Écrire ... C'est surtout suggérer, utiliser des métaphores et entraîner le lecteur dans un monde qui lui est propre. C'est aussi permettre au lecteur de développer son imagination ou de faire ressurgir des souvenirs.

« L'amour est la subtilité du vivant ». Par cette phrase, Didier souligne la beauté et la profondeur de cet écrit, l'importance de la suggestion face à l'histoire décrite.

Nos deux auteurs écrivent généralement le matin dans leurs bureaux. Le travail de l'écriture est irrégulier, il est soumis aux aléas des obligations professionnelles, familiales ou sociales.

Écrire est source de souffrance au cours de son élaboration mais aussi et surtout de plénitude lors de sa finalisation. Le temps nécessaire à écrire un livre se situe entre trois et six mois. Le point final du livre apporte de la satisfaction, du soulagement mais aussi une certaine inquiétude face aux réactions des lecteurs.

Vous trouverez en pages suivantes une description des derniers livres écrits par Daniel et Didier. Ces ouvrages sont disponibles à la bibliothèque.

Daniel et Didier ont en projet d'autres livres. Un livre en appelle un autre...

Merci à Daniel et Didier d'avoir bien voulu consacrer un peu de leur temps précieux pour nous faire partager leur passion.

Des idées pour les prochaines rubriques passion ? Contact : thierryfaupin51@gmail.com

Daniel Lemaire

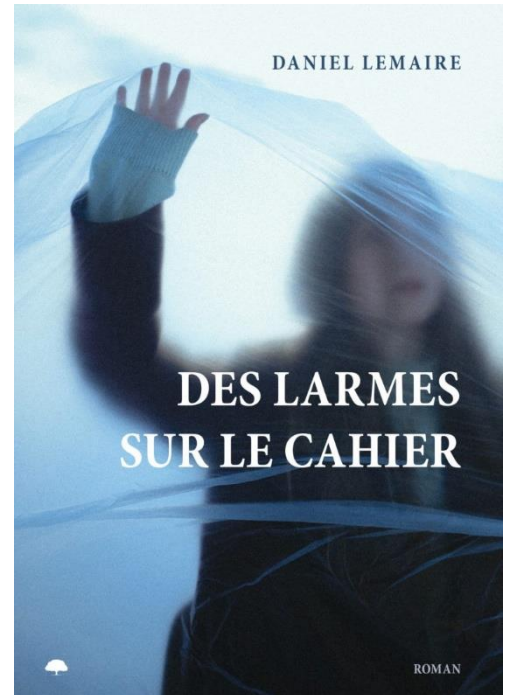
Des Larmes sur le Cahier

Ce roman s'inspire de faits réels. Une partie importante de cette histoire a pour cadre les villages de Germaine et d'Hautvillers situés dans la Montagne de Reims.

Pendant la Première Guerre mondiale, une famille espagnole arrive en France pour fuir la misère et remplacer la main d'œuvre et la jeunesse française parties au Front.

Cinq femmes nous racontent l'histoire de cette famille. Elles nous font le récit de leurs vies et des traumatismes provoqués par les guerres, les accidents et les séparations. Les larmes sont celles d'une petite fille sur un cahier dans l'école du village.

En filigrane, le lecteur traverse un siècle d'inégalités entre les sexes, mais aussi un siècle de progrès et d'espoir. Cette chronique romanesque est écrite par un homme mais les narratrices sont des jeunes femmes qui nous font vivre chacune leur long cheminement pour chercher le bonheur et échapper au destin.



L'auteur,

Daniel Lemaire, est originaire d'Hautvillers, village marnais au cœur du vignoble champenois. Après une carrière d'enseignant menée essentiellement à Épernay, c'est à Cuis qu'il profite du premier confinement, de l'isolement, du calme et d'un nouveau rapport au temps pour réaliser un rêve de jeunesse : écrire un livre.

Daniel LEMAIRE
Editions Mille et une Vies

Didier Michel

Un jeudi de juillet

Dans la Champagne meurtrie du début du 20e siècle, deux villages s'observent en chiens de faïence :

Cuis, village viticole sur les hauteurs, lutte pour sa survie. Rien ne sourit aux vigneron. Le phylloxéra, les mauvaises récoltes, la trahison du négoce...

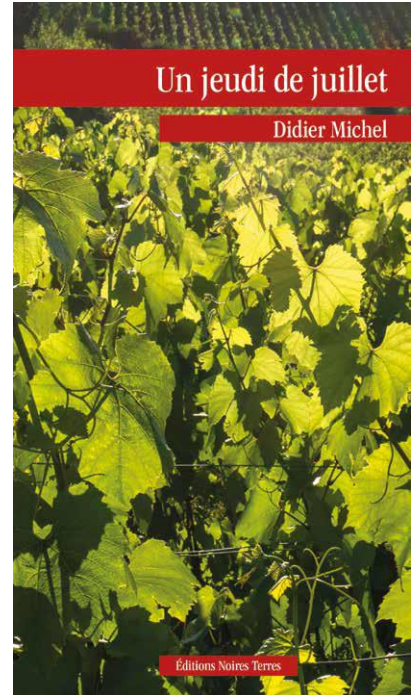
Dans la plaine, La Loge, bénéficie d'une agriculture florissante.

Pauline, fille d'un riche propriétaire terrien, s'éprend de Nonan, un jeune vigneron de Cuis.

Dans ces deux mondes que tout oppose, cette idylle naissante est balayée par l'orgueil d'un père intransigeant en dépit d'un lourd secret de famille... Comme si la fatalité ne les avait pas assez piétinés, Nonan et Honoré, amis d'enfance, compagnons d'infortune, vivent leurs vingt ans dans les tranchées.

Dans cette douleur primitive qui brûle comme à Verdun, comme l'acier dans la chair, la guerre n'en finit plus d'embrasser les hommes de son baiser mortel.

Au milieu de cette tourmente aveugle, une lueur d'espoir renaît, comme dans un ciel d'orage dont le vent chasse les nuages pour donner une preuve que le soleil existe.



L'auteur,

viticulteur à Cuis, s'inspire de faits réels pour nous relater le passé des vigneron, à une époque où le champagne était loin d'avoir acquis ses lettres de noblesse. Dans un style fluide et chaleureux, ce récit haletant coule avec la puissance d'un torrent, subtil et ravageur.

Didier Michel

Éditions Noires Terres

Un récit bouleversant sur la Champagne au début du 20e siècle. Une fresque et un témoignage uniques et poignants sur le courage de ces hommes attachés à leur terroir jusqu'au sacrifice.

Le sapin de Noël

Qui a inventé la tradition du sapin de Noël ?

Symbole de renouveau de la vie, le sapin s'invite depuis bien des années dans nos fêtes de Noël.

Le premier arbre de Noël serait apparu en Alsace mais sans illumination, guirlandes, ni lumières.

La première trace écrite de vente de sapin de Noël date de 1521.

Pour la commune de Cuis, le sapin a été décoré le vendredi 1er décembre par Catherine, Thierry, Dominique et Véronique ainsi que le Hall d'entrée à droite de la Mairie qui a nécessité plus de 30 heures de travail, merci aux bénévoles du comité des fêtes de Cuis.

Nous vous invitons à venir admirer le sapin et les décorations de Noël de Cuis.

Joyeux Noël.



Comité des fêtes

Repas du 13 juillet :

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées dans la cour de la mairie pour une soirée festive aux couleurs nationales.

La soirée a été animée musicalement par Christophe et son épouse qui ont eu beaucoup de succès.

Tout en profitant du buffet, les convives ont pu apprécier la belle voix d'Angélique.

En 2024, une soirée mémorable vous attend, soyez curieux, restez prêts !

Après-midi Gaming :

L'après-midi Gaming prévu en octobre a malheureusement été annulé faute de volontaires pour l'organisation et l'animation de cette manifestation. Si vous êtes intéressé et souhaitez aider à l'organisation de cet événement, contactez Nicolas GRAUSS au 06 08 52 12 14 ou par mail : cdfcuis@gmail.fr

Festivités de Noël :

Le Comité avait prévu de nombreuses manifestations entièrement gratuites.

→ **Le décor de Noël** a été installé dans l'abri-bus fin novembre, les cadeaux suspendus annonçant les événements à venir...

→ **Calendrier de l'Avent :**

Les 3, 10, 17 et 24 décembre, les Cuitats étaient invités à venir savourer une boisson de saison et gagner des cadeaux au pied du sapin et devant le décor de Noël. Les habitants présents ont pu goûter au fil des semaines du vin chaud, du lait de poule, du chocolat... et, bien sûr, du Champagne ! Chaque dimanche étaient tirés au sort les noms des gagnants. Petits et grands sont repartis avec des présents sur le thème de Noël : jouets, décors, douceurs, bons d'achat, Champagne. Le cadeau du 24 décembre était une magnifique corbeille garnie, entre autres, de foie gras, de chocolats, de Champagne, etc....

Le Comité remercie la boulangerie GRELLA et l'hypermarché LECLERC de Pierry qui se sont associés à cette manifestation en offrant des bons cadeaux et des lots.



→ Concours des maisons décorées :

Le calendrier de l'Avent du 17 décembre était aussi l'occasion de remettre les prix du concours de maisons décorées.

- Prix de la plus belle maison avec éclairage :
Famille HENRY CALOINI, 7 rue Jean Moulin

- Prix de la plus belle maison décorée sans éclairage :
Famille POITTEVIN HARROIS, 8 rue des Boutons d'or

- Prix spécial du jury :
Famille MUNIER, 11 rue des Bourgs

Chaque gagnant a reçu un bon d'achat, une bouteille de Champagne et une boîte de chocolats.



→ Noël des enfants :

Samedi 9 décembre, le Comité des fêtes a invité nos plus jeunes habitants à un après-midi festif.

Un bus les a emmenés avec leurs parents au cinéma où ils ont pu choisir leur film préféré parmi ceux programmés : Wish-Asha et la bonne étoile, Noël joyeux, Migration, Rien à perdre.

Au retour, un goûter les attendait à la salle des fêtes magnifiquement décorée pour l'occasion. La journée s'est terminée par la venue du père Noël qui a offert aux enfants les cadeaux commandés par le Comité des fêtes et les chocolats offerts par les Familles Rurales.



→ Concours « sapins récup » :



La remise des prix s'est déroulée le 24 décembre, lors du dernier Calendrier de l'Avent.

Jade, Mila, Géraud, Aurélien et Catherine ont reçu des bons d'achat ou/et des cadeaux ainsi que des chocolats. Un grand bravo à eux pour leur imagination !

**Joyeux Noël
&
Bonne Année 2024**

Concours des maisons décorées pour Noël

Les maisons primées par le Comité des fêtes :





De nombreux habitants avaient décoré leurs maisons ; de magnifiques couronnes ornaient les portes, d'originaux sapins avaient poussé dans les cours et les jardins. Pour l'occasion, les portails, les boîtes aux lettres et même les panneaux avaient revêtu des ornements de fête.





Familles rurales

8 octobre

Notre bébé broc a de nouveau été un succès. Merci aux exposants d'avoir répondu présents et de contribuer à la convivialité de notre manifestation. Merci aux nombreux visiteurs qui ont pu réaliser de bonnes affaires.



28 octobre

De drôles de petits monstres ont envahis les rues du village pour délester les habitants de quelques bonbons. Le butin a été déposé à la bibliothèque. Merci à Catherine d'avoir raconté une histoire aux enfants le temps de faire le partage. Près de 18 kilos de confiseries ont été récoltés. Merci à tous les généreux donateurs. Merci à la personne qui a fait un don en espèces.



18 novembre

Notre soirée Beaujolais s'est déroulée dans la bonne humeur. Plateaux de charcuteries, pains spéciaux, salade, fromage, tartes aux pommes et clémentines ont régalé les participants. Merci à ces derniers pour la réussite de cette soirée. Merci aux personnes qui n'ont pu se déplacer mais qui nous ont demandé une assiette « à emporter ». Merci à Gérard et à Alain pour leurs dons.



9 décembre

Chocolats offerts aux enfants lors du Noël organisé par le comité des fêtes.



Courant décembre

Distribution d'un colis de Noël aux adhérents de 70 ans et plus.



Tennis Club de CUIS

Cette année, les licenciés sont au nombre de 22 adultes plus 2 enfants.

La cotisation annuelle est de 75 € pour les adultes et 45 € pour les enfants.



Pour plus de renseignements ou une inscription, contactez Alain GIRARDIN au 06 42 14 03 27



La page des gourmandises

Risotto au champagne et sa poêlée de gambas aux 4 épices

Temps total : 45 min - Préparation : 15 min - Repos : - - Cuisson : 30 min

Pour le Risotto :

- sel
- poivre
- huile d'olive
- **1 cuillère à soupe** de persil plat haché
- **0.5 tablette** de bouillon de légumes
- **200 g** de riz pour risotto
- **3** échalotes
- **25 cl** de champagne
(on garde le reste de la bouteille pour le repas !)
- **2 cuillères à soupe** de crème fraîche épaisse
- **150 g** de parmesan râpé



Pour la poêlée de Gambas :

- huile d'olive
- **1** tomate (dès de tomate en boîte en hiver)
- **10 cl** de porto
- **1 cuillère à soupe** de coriandre ciselée
- **0.5 cuillère à café** de muscade râpée
- **1 cuillère à café** de gingembre frais
- **300 g** de gambas décortiquées
- **1 cuillère à café** de paprika

1/ le risotto:

Commencer par diluer le bouillon dans l'eau bouillante.

Faire chauffer l'huile d'olive dans une casserole, y jeter les échalotes coupées très finement et le riz, et laisser blondir environ 2 minutes.

Verser le Champagne et laisser consumer jusqu'à évaporation complète de l'alcool (5 minutes).

Sur feu doux, ajouter le persil puis verser un peu de bouillon et laisser cuire jusqu'à évaporation.

Renouveler l'opération jusqu'à utilisation de la totalité du bouillon.

Le riz doit être crémeux.

Saler légèrement et poivrer.

Hors du feu, mettre la crème puis le parmesan râpé et bien mélanger.

2/ les gambas:

Dans une poêle, faire chauffer un peu d'huile d'olive, mettre les gambas et laisser cuire 5 minutes.

Verser le Porto, laisser un peu évaporer puis ajouter les épices, la tomate coupée en dés et un peu d'eau.

Laisser cuire à feu doux 5 autres minutes.

Pour le dressage, disposer quelques gambas au fond d'une assiette creuse, avec un peu de leur sauce et un brin de coriandre, puis le risotto en couronne jusqu'à combler le creux de l'assiette.

Poires pochées au thé, sauce au chocolat et crumble de pain d'épices

Ingrédients pour 2 personnes :

Pour les poires pochées

- 2 petites poires mûres et fermes
- 1 sachet de thé
- 45 ml d'eau
- 45 g de sucre
- 20 g de miel
- 20 ml de jus de citron

Sauce au chocolat

- 60 g de chocolat noir
- 40 g de crème légère
- 4 cuillères à soupe de sirop de cuisson

Crumble de pain d'épice

- 2 tranches de pain d'épice
- 1 cuillère à soupe de cassonade



Préparez les poires pochées : Epluchez les poires en laissant le pédoncule et badigeonnez-les de jus de citron pour les empêcher de noircir.

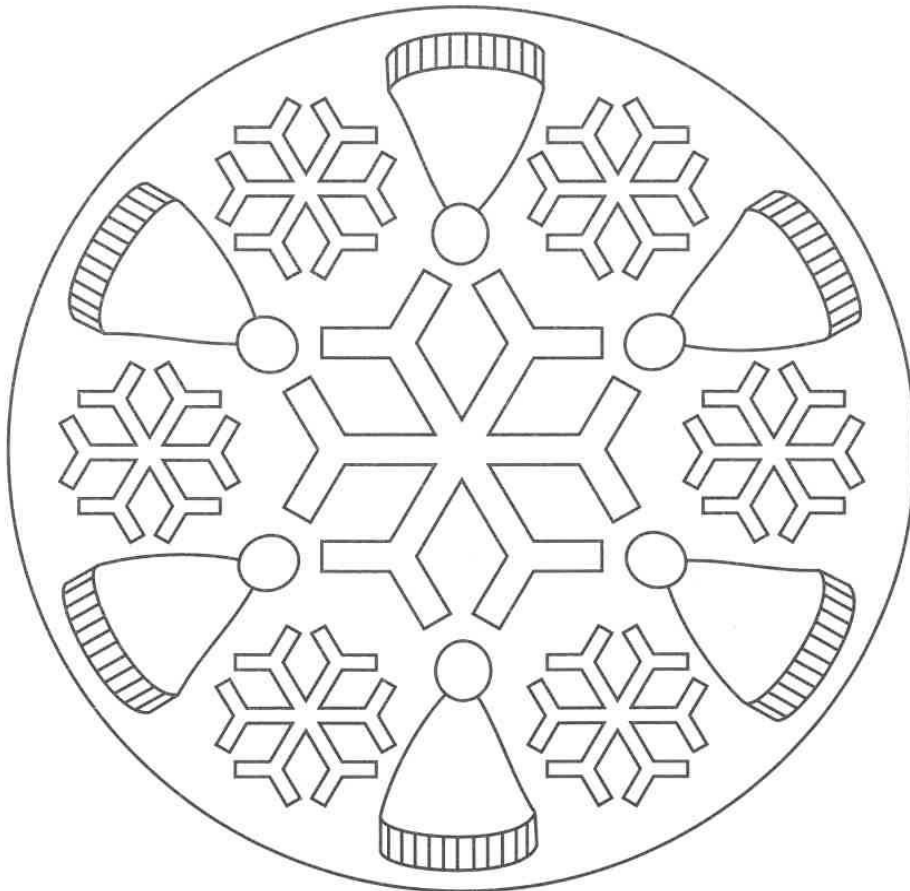
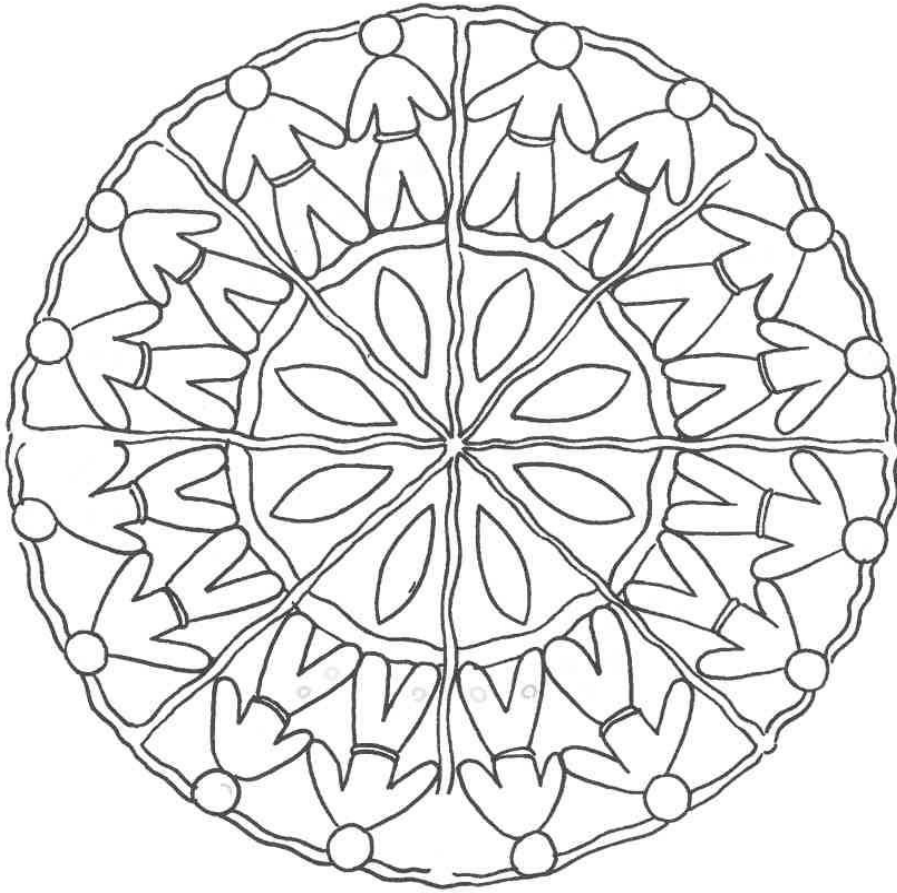
Préparez le sirop : Dans une casserole mélanger l'eau, le jus de citron, le miel, le sucre et le sachet de thé. Portez à ébullition et plongez-y les poires, laissez les cuire environ 15 minutes en les retournant régulièrement pour unifier le pochage. Egouttez les poires et laissez les refroidir.

La sauce au chocolat : mettez tous les ingrédients dans un bol ou une casserole et faites fondre le chocolat au micro-onde ou sur le feu, mélangez bien pour que la sauce soit homogène.

Crumble de pain d'épice : Coupez la tranche de pain d'épice en tous petits cubes. Dans une poêle, mettez les cubes de pain d'épice, saupoudrez de cassonade et faites cuire à feu moyen jusqu'à ce que la cassonade fonde et caramélise, mélangez pour que le caramel enrobe tous les morceaux de pains d'épice et versez le tout sur une feuille de papier sulfurisé, étalez bien et laissez refroidir.

Dans une assiette, répartissez le crumble de pain d'épice, déposez une poire par-dessus et nappez-la de sauce au chocolat tiède, servez aussitôt.

COLORIAGES



NOM :

PRENOM :

AGE :



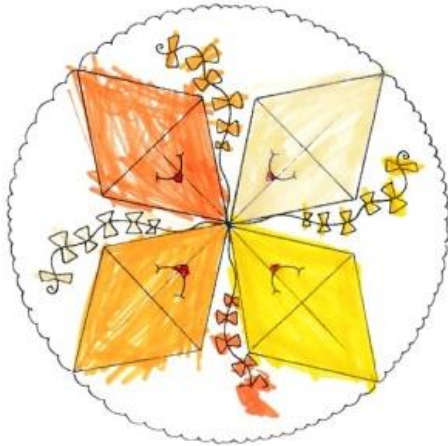
NOM :

PRENOM :

AGE :

Bravo à tous ces artistes pour leurs coloriages.
Difficile de les départager, ils sont tous très jolis !

Ils recevront tous des friandises, à aller chercher en mairie.



NOM: Riant Cécile Prénom: Victoire
(6 ans)



NOM: Bourgeois de Pascaline Prénom: Maïlys 8 ans et demi
BOURGEOIS DE PASCALIS Maïlys 8 ans et demi



NOM: HAYDION Prénom: Jade
14 rue des Bourgs
6 ans

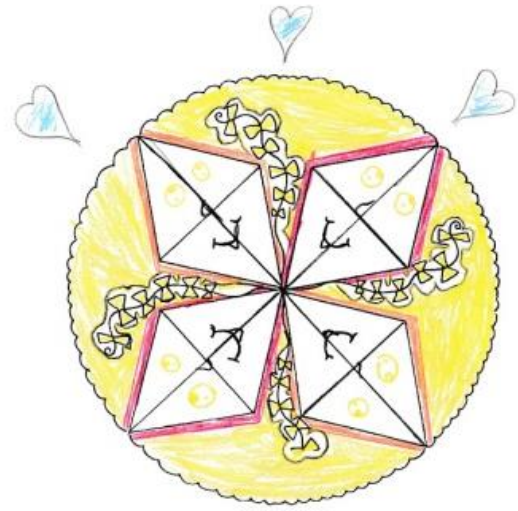


NOM: LECLERT Prénom: FAUSTINE
14 rue des Bourgs
51530 Cuis. 8 ans



NOM : Belizon Fam) Prénom :  Lenny!

25



NOM : Béatrice Prénom : Yline Age 3 ans



12 ans
John

NOM : Riant Genevieve Prénom : Victoire (6 ans)



L'agenda :

22 janvier : *Saint Vincent*

Samedi 10 février : *Carnaval (Familles Rurales)*

Dimanche 17 mars : *Vide-dressing (taille adulte) à la salle des fêtes (comité des fêtes)*

Vendredi 5 avril à 20 h : *Assemblée Générale du comité des fêtes à la bibliothèque*

Dimanche 14 avril : *Bébébroc (familles rurales)*

Mercredi 8 mai : *Cérémonie au monument aux morts*

Mercredi 8 et jeudi 9 mai : *Fête patronale (Comité des fêtes)*

Dimanche 9 juin : *Elections Européennes*

Samedi 13 juillet : *Repas, cour de la mairie (comité des fêtes)*

Après-midis jeux à la bibliothèque. Jeux en famille ou/et entre amis, ouverts à tous les habitants, de 14 à 16h les samedis suivants :

- **Samedi 16 février** : *Cartes pour tous !* Tarots, belote, batailles, 7 familles....
- **Samedi 23 mars** : *Faites marcher vos méninges !* BLACK CRANIUM se joue en équipes, pour tous.
- **Samedi 13 avril** : *Dominos et plus !* Jeux de dominos, à 6 points, à 18 points, Triominos, Chromino, dominos des animaux.... Il y en aura pour tous les âges !
- **Samedi 25 mai** : *Réflexion... ou mauvaise foi ! ?* Cluedo, Cluedo menteur, Menteur...
- **Samedi 22 juin** : *Des chiffres et des lettres !* Scrabble, Scrabble junior, Rummykub Chiffres, Rummykub lettres
- **Samedi 6 juillet** : *Un avant goût des vacances !* Richesses du monde et Destins, jeux de plateau

Pour tout courrier : « commission communication », mairie de Cuis.

Ont participé à la rédaction des articles :

Catherine, Christophe, Dominique, Nathalie, Stéphanie, Thierry, Valérie,
Véronique